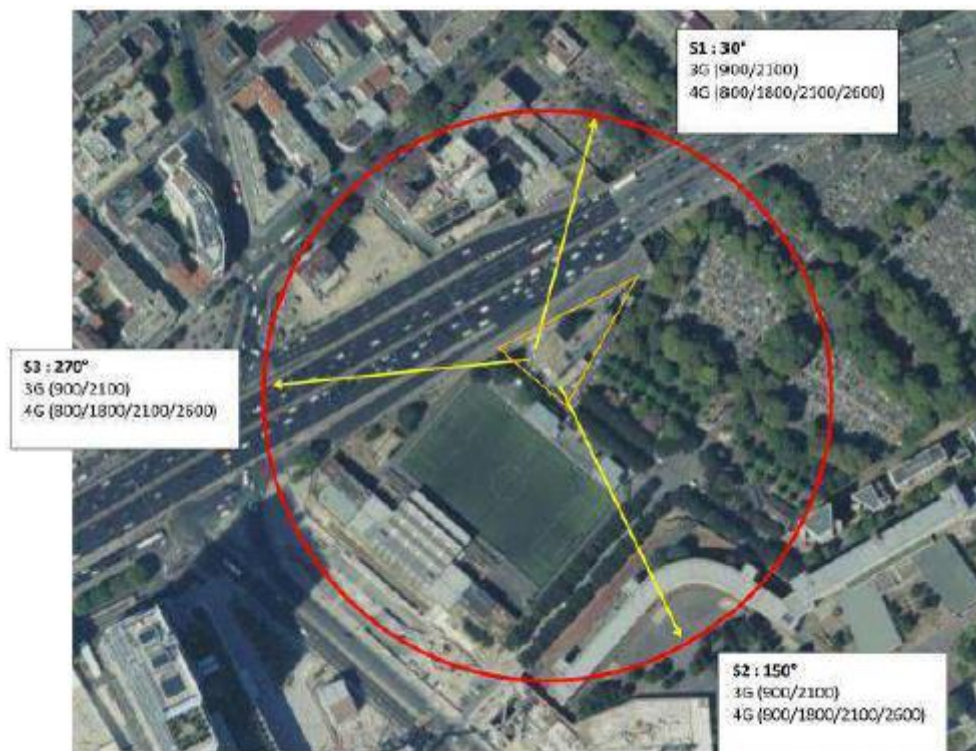


Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

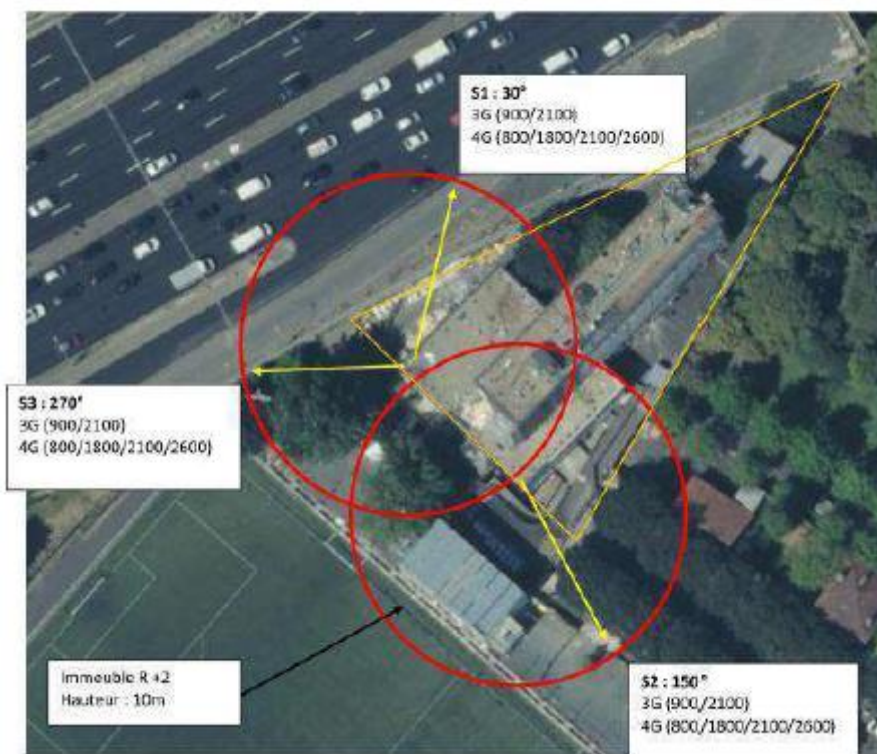
Informations générales :			
Opérateur	Orange	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	STADE LEON BIANCOTTO	Numéro	2U8
Adresse du site	15, rue Saint Just	Hauteur	R+10 (33 m)
Bailleur de l'immeuble	Social France Habitation	Destination	Habitation
Type d'installation	Déplacement et remplacement des trois antennes existantes.		
Complément d'info	Trois antennes sur trois azimuts À la suite des travaux déplacement sur une nouvelle construction		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			02/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			16/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			16/05/2021
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Déplacement et remplacement des trois antennes existantes sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 30° <5V/m - 150° <2V/m - 270° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	34,25 m		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Trois antennes seront déplacées après remplacement par de nouvelles antennes sur une nouvelle construction.		
Intégration antenne	Les antennes seront installées sur 3 mâts séparés, de 4 m de haut, munis d'un système coulissant afin d'éviter d'installer des équipements d'ascension au mât.		
Zone technique	Des armoires techniques seront installées dans un local existant au sous-sol.		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable <input type="checkbox"/>
			Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



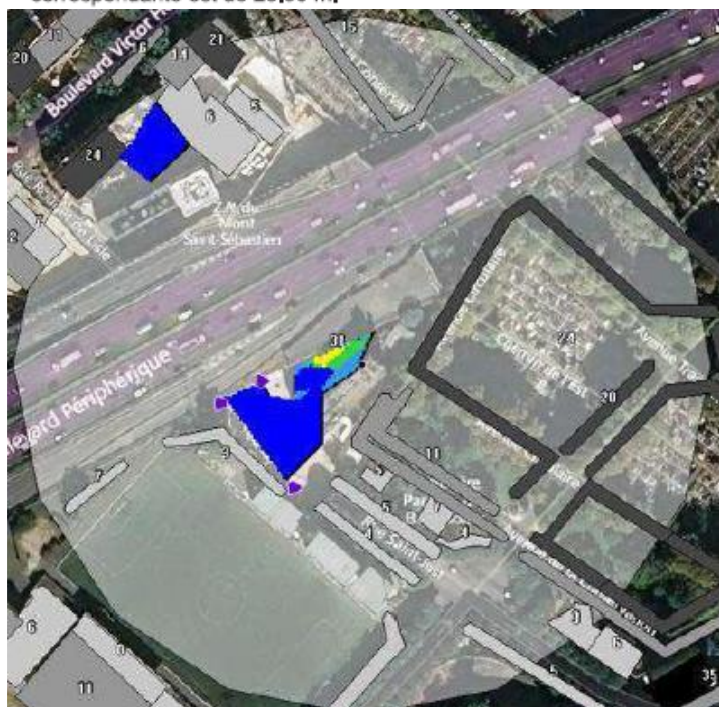
Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



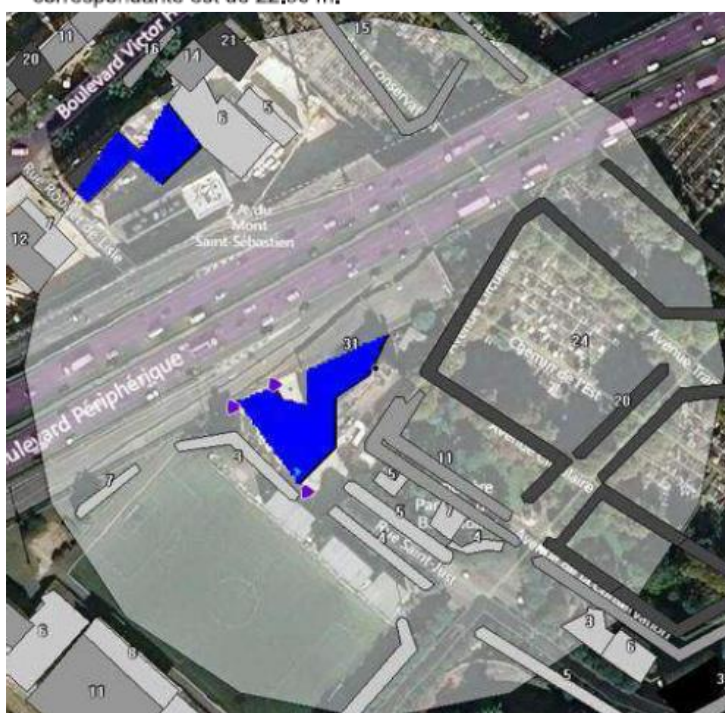
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 30, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28,50 m.



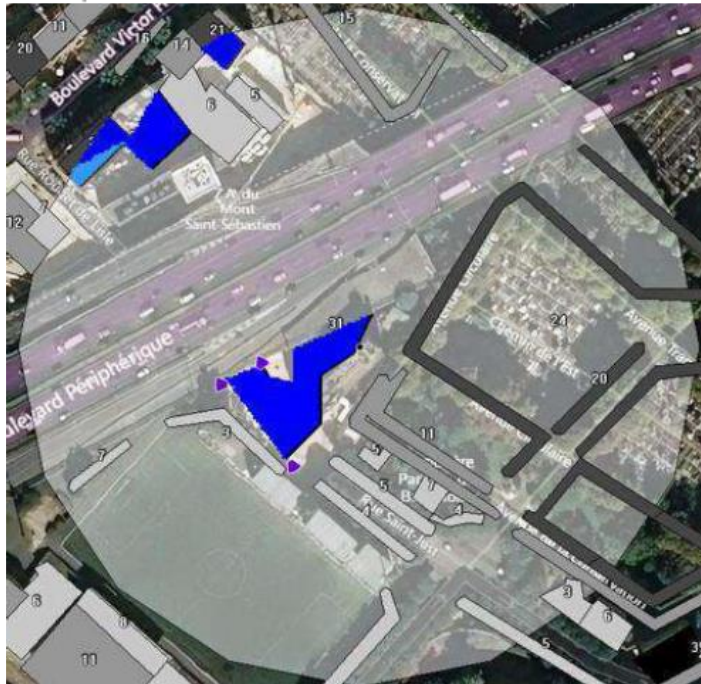
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22,50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19,50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	28,50	22,50	19,50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

PAS D'ANTENNE A FAISCEAU ORIENTABLE SUR CE SITE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant

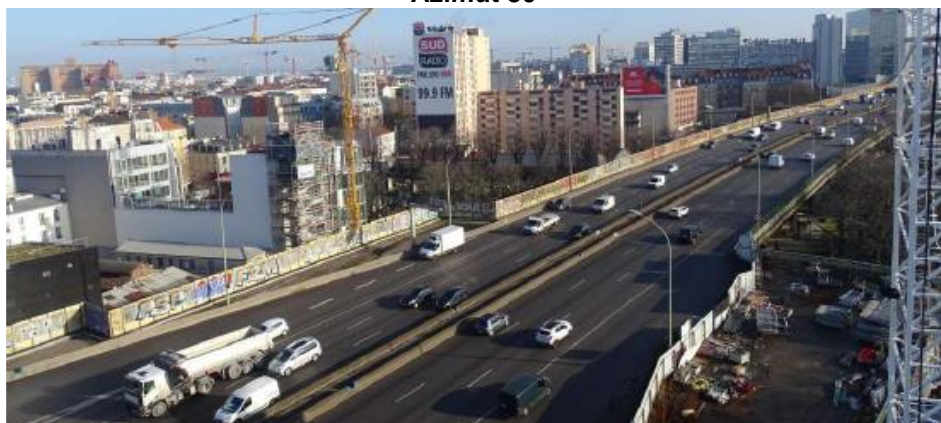


Etat projeté

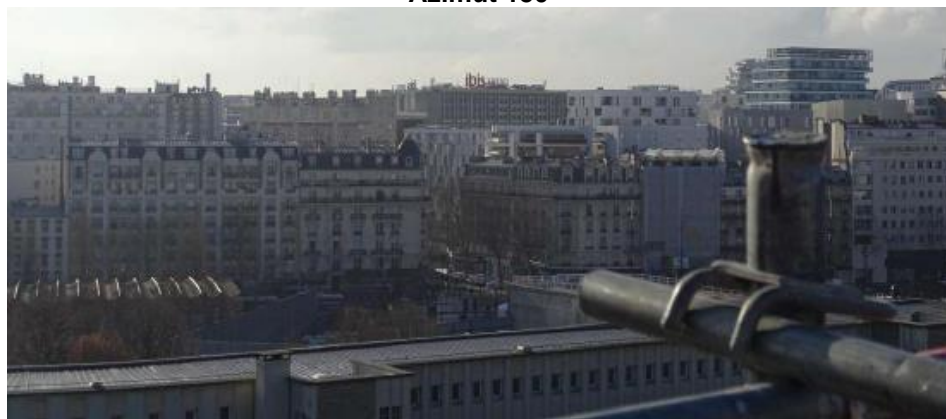


Vue des Azimuts

Azimet 30°



Azimet 150°



Azimet 270°

